

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TASSIN LA DEMI-LUNE

Séance du Mercredi 14 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze du mois de décembre à dix-neuf heures se sont réunis en salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Tassin la Demi-Lune, les membres du Conseil municipal de la Ville de Tassin la Demi-Lune, sous la présidence de M. Pascal CHARMOT, Maire de Tassin la Demi-Lune.

Date de la convocation : 8 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice :	35
Nombre de votants :	35

Nombre de conseillers présent(s) :

ACQUAVIVA Caroline, BERGERET Pierre, BLANCHIN Jacques, BOURGOGNON Henri, BOUVIER Ghislaine, CADILLAT Michel, CHARMOT Pascal, CHARPENTIER Marie-Catherine, CHARRIER Isabelle, DE UFFREDI Sabrina, DU VERGER Laurence, ESSAYAN Martine, GANDON Francis, GARRIGOU Christine, GAUTIER Eric, HACHANI Yohann, HUSSON Serge, JANNIN Pierrick, JELEFF Michèle, JOLY Franck-Alain, JOURDAN Milouda, KALITA Matthieu, MONTOYA Marc-Antoine, PECHARD Katia, RANC Julien, RIO Jean-Baptiste, SCHUTZ Claire.
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers absent(s) avec pouvoir : 8 (BOULAY Christine donne pouvoir à JELEFF Michèle, CONTREL Nathalie donne pouvoir à ACQUAVIVA Caroline, CUZIN Sandrine donne pouvoir à KALITA Matthieu, FERRAND Benoît donne pouvoir à Laurence DU VERGER, MARGERI Marielle donne pouvoir à JOLY Franck-Alain, MEJAT Yves donne pouvoir à Martine ESSAYAN, PARENTHOEN Yannick donne pouvoir à BOUVIER Ghislaine, VERNET Cédric donne pouvoir à RANC Julien.

Nombre de conseillers absent(s) sans pouvoir : 0

Le secrétariat a été assuré par : BOURGOGNON Henri

Objet : Tableau des effectifs des emplois permanents au 1^{er} janvier 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L.313-1 à L.313-4 et L.332-8 à L.332-14 ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

Vu la délibération n°2021-98 du 15 décembre 2021 du Conseil de Municipal de Tassin la Demi-Lune actualisant le tableau des effectifs des emplois permanents à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Considérant que ces emplois doivent être pourvus par des fonctionnaires et que par dérogation, ils peuvent être pourvus par des agents contractuels :

- En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires. Dans ce cadre, le contrat ne peut être conclu qu'à durée déterminée pour une durée ne pouvant excéder un an : cette durée peut être prolongée, dans la limite d'une durée totale de deux ans, si la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a pu aboutir au terme de la première année.
- Pour les besoins des services ou si la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi. Les contrats sont d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable dans la limite totale de 6 ans. Au-delà, si ces contrats sont reconduits, ils ne peuvent l'être que par décision expresse et pour une durée indéterminée ;

Considérant que l'accès aux emplois permanents de la fonction publique susceptibles d'être occupés par des agents contractuels est organisé, dans le respect du principe d'égal accès aux emplois publics, selon une procédure de recrutement dont les modalités sont fixées par le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 ;

Considérant qu'en cas de recours à un agent contractuel, le niveau de recrutement et de rémunération sera proposé dans le respect des dispositions prévues par les cadres d'emplois concernés ;

Considérant la nécessité d'actualiser annuellement le tableau des effectifs des emplois permanents de la Ville de Tassin la Demi-Lune ;

Considérant la nécessité de procéder aux transformations et créations des emplois ci-dessous en lien avec les derniers mouvements de personnel et les dernières promotions internes :

- Filière administrative : transformation de deux postes sur le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux en deux postes sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- Filière technique : transformation d'un poste sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux en un poste sur le cadre d'emplois des Techniciens territoriaux ;
- Filière culturelle : création d'un poste sur le cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques ;

Accusé de réception en préfecture 069-216902445-20221221-D2022-86-DE Date de réception préfecture : 21/12/2022
--

Compte-tenu des observations ;

Le Conseil Municipal :

- 1) **APPROUVE** le tableau des effectifs des emplois permanents de la collectivité ci-annexé à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- 2) **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont prévus et inscrits au budget au chapitre 012 ;

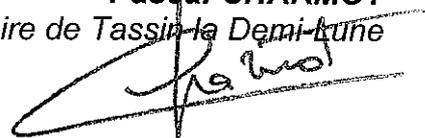
Après en avoir délibéré : **A l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le : 14 décembre 2022

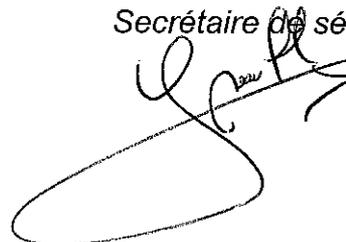
Certifie exécutoire par :

- Transmission en préfecture du Rhône le : **21 DEC. 2022**
- Mise en ligne sur le site Internet de la Commune de Tassin la Demi-Lune le : **21 DEC. 2022**

Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune



Henri BOURGOGNON
Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux dans les mêmes conditions de délai.

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022



**VILLE DE
TASSIN LA DEMI-LUNE**

TABLEAU DES EFFECTIFS

1er janvier 2023

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022

ETAT DU PERSONNEL FILIERE ADMINISTRATIVE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2023
EMPLOIS FONCTIONNELS	2
Emploi fonctionnel de directeur général des services 20 - 40 000 habitants	1
Emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services 20 - 40 000 habitants	1
Total des postes pourvus :	2
Total des postes vacants :	0
CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX	14
Attaché principal	1
Attaché	9
Total des postes pourvus :	10
Total des postes vacants :	4
CATÉGORIE B	
CADRE D'EMPLOIS DES RÉDACTEURS TERRITORIAUX	12
Rédacteur Principal 1ère classe	1
Rédacteur principal 2ème classe	1
Rédacteur	7
Total des postes pourvus :	9
Total des postes vacants :	3
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	38
Adjoint administratif principal de 1e classe	7
Adjoint administratif principal de 2e classe	7
Adjoint administratif	20
Total des postes pourvus :	34
Total des postes vacants :	4
Total des postes ouverts	66
Total des postes pourvus	55
Total des postes vacants	11

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022

ETAT DU PERSONNEL FILIERE TECHNIQUE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2023
CADRE D'EMPLOIS DES INGÉNIEURS TERRITORIAUX	2
Ingénieur principal	1
Ingénieur	1
Total des postes pourvus :	2
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE B	
CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX	9
Technicien Principal 1ère classe	3
Technicien Principal 2ème classe	
Technicien	5
Total des postes pourvus :	8
Total des postes vacants :	1
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX	7
Agent de maîtrise principal	1
Agents de maîtrise	6
Total des postes pourvus :	7
Total des postes vacants :	0
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	51
Adjoint technique principal de 1ère classe	5
Adjoint technique principal de 2ème classe	14
Adjoint technique	22
Total des postes pourvus :	41
Total des postes vacants :	10
Total des postes ouverts	69
Total des postes pourvus	58
Total des postes vacants	11

Accusé de réception en préfecture
20221221-D2022-86-DE
Date de réception en préfecture : 04/10/2022

ETAT DU PERSONNEL FILIERE SPORTIVE

CATÉGORIE B	tableau des effectifs au 01/01/2023
CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	3
Educateur des APS principal de 1ère classe	1
Educateur des APS principal de 2ème classe	1
Educateur des APS	1
Total des postes pourvus :	3
Total des postes vacants :	0
Total des postes ouverts	3
Total des postes pourvus	3
Total des postes vacants	0

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022

ETAT DU PERSONNEL FILIERE CULTURELLE

CATÉGORIE A	tableau des effectifs au 01/01/2023
CADRE D'EMPLOIS DES BIBLIOTHECAIRES	1
Bibliothécaire	1
Total des postes pourvus :	1
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE B	
CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES	4
Assistant de Conservation Principal de 1re classe	2
Assistant de Conservation Principal de 2ème classe	1
Assistant de Conservation	1
Total des postes pourvus :	4
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS DU PATRIMOINE	7
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	0
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	5
Adjoint du patrimoine	2
Total des postes pourvus :	7
Total des postes vacants :	0
Total des postes ouverts	12
Total des postes pourvus	12
Total des postes vacants	0

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Mairie de Tassin La Demi-Lune - Préfecture : 21/12/2022

**ETAT DU PERSONNEL
FILIERE MEDICO-SOCIALE**

CATÉGORIE C	tableau des effectifs au 01/01/2023
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES	20
ATSEM Principal de 1ère classe	6
ATSEM Principal de 2ème classe	14
Total des postes pourvus :	20
Total des postes vacants :	0
Total des postes ouverts	20
Total des postes pourvus	20
Total des postes vacants	0

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022

ETAT DU PERSONNEL FILIERE SECURITE

CATÉGORIE B	tableau des effectifs au 01/01/2023
CADRE D'EMPLOIS DES CHEFS DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	1
Chef de service de police municipale	1
Total des postes pourvus :	1
Total des postes vacants :	0
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	12
Brigadier Chef Principal	3
Gardien-Brigadier	6
Total des postes pourvus :	9
Total des postes vacants :	3
Total des postes ouverts	13
Total des postes pourvus	10
Total des postes vacants	3

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022

**ETAT DU PERSONNEL
FILIERE ANIMATION**

CATÉGORIE B	tableau des effectifs au 01/01/2023
CADRE D'EMPLOIS DES ANIMATEURS TERRITORIAUX D'ANIMATION	2
Animateur principal 1ère classe	0
Animateur principal 2ème classe	1
Animateur	0
Total des postes pourvus	2
Total des postes vacants	1
CATÉGORIE C	
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	2
Adjoint d'animation principal de 1ère classe	0
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	0
Adjoint d'animation	0
Total des postes pourvus	0
Total des postes vacants	2
Total des postes ouverts	4
Total des postes pourvus	1
Total des postes vacants	3

Accusé de réception en préfecture
069-216902445-20221221-D2022-86-DE
Date de réception préfecture : 21/12/2022